



L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

36, boul. Taschereau - Casier Postal 35 - LA PRAIRIE (Québec) J5R 3Y1

# INFO APL # 09



2016-04-15  
Vol. 41 No. 09

Téléphone : (450) 659-5491 ou sans frais (514) 877-5000 – Tonalité – (450) 659-5491 Courriel : [z27\\_lignery@csq.qc.net](mailto:z27_lignery@csq.qc.net)  
Télécopieur : (450) 659-8743 ou sans frais (514) 877-5000 – Pause – (450) 659-8743 Site web : [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)

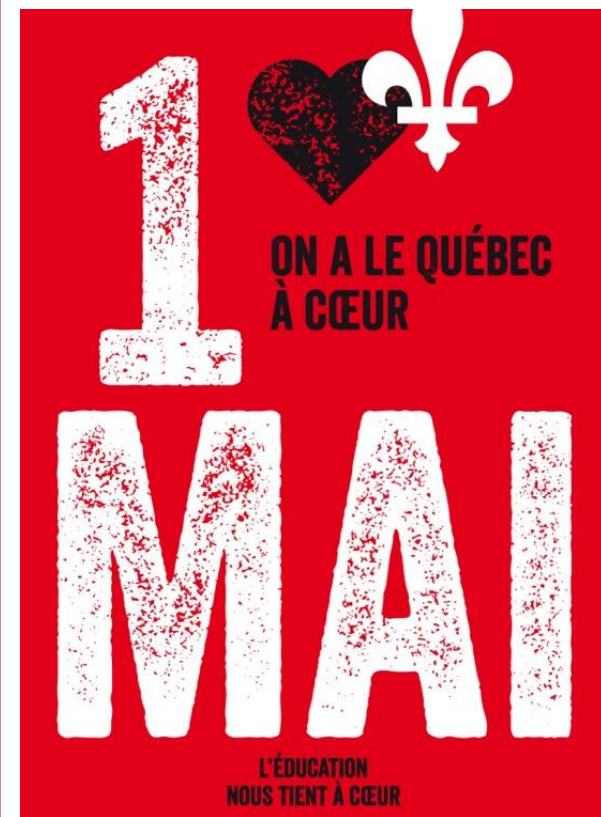
## Historique du 1er mai

La naissance du 1<sup>er</sup> mai est marquée par la lutte syndicale, la revendication d'une amélioration de la condition salariale et des valeurs de solidarité internationale.

L'origine du 1<sup>er</sup> mai remonte à 1886 lorsque des ouvriers américains, tout particulièrement à Chicago, ont fait la grève pour revendiquer, entre autres, la réduction de leur temps de travail. Des affrontements ont eu lieu et ont coûté la vie à plusieurs ouvriers.

En 1889, le mouvement ouvrier international a décidé de faire du 1<sup>er</sup> mai une journée de revendication internationale. Quelques années plus tard, les syndicats européens instituent une « journée internationale des travailleurs » ou « Fête des travailleurs » destinée à se renouveler tous les 1<sup>er</sup> mai.

Cette année, le **Collectif refusons l'austérité**, dont la CSQ est membre, invite toutes les régions du Québec à organiser en coalition la plus large possible une action de visibilité pour

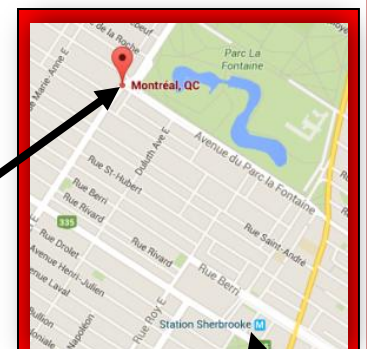


souligner la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. C'est sous le thème « On a le Québec à cœur » qu'il faut poursuivre la lutte et continuer à marteler un message clair au gouvernement de Philippe Couillard et dire non aux politiques d'austérité.

Mobilisons-nous pour sauvegarder le Québec que nous voulons !

**RENDEZ-VOUS AU PARC LAFONTAINE  
(COIN RACHEL ET LAFONTAINE)  
RASSEMBLEMENT : 12 H 30  
DÉPART DE LA MARCHÉ : 13 H 00**

**BONNE MARCHÉ À TOUTES ET TOUS!**





# CONGÉ DE MATERNITÉ

**Vous êtes enseignante régulière temps plein  
(permanente ou en voie de permanence)  
enceinte et**

**votre date prévue d'accouchement  
est en juillet ou en août**

Si vous ne voulez pas avoir de problèmes  
avec les paies d'été et les paies de congé de maternité,  
VOUS DEVEZ PRENDRE UN RENDEZ-VOUS AVEC **JACQUES PARENTEAU**,  
**EN MAI** POUR ÊTRE EN MESURE DE DÉPOSER  
UNE DEMANDE DE CONGÉ DE MATERNITÉ **AVANT JUIN**.

**Vous êtes enseignante sur la liste de priorité  
enceinte et**

**votre date prévue d'accouchement  
est en juillet ou en août**

Vous pourrez déposer votre demande en juin.  
Veuillez aussi prendre rendez-vous avec Jacques Parenteau.

**Vous êtes enceinte,  
votre date prévue d'accouchement  
est en septembre, octobre ou novembre  
et vous jonglez avec l'idée de ne pas rentrer en 2016-2017**

Vous auriez avantage à rencontrer **Jacques Parenteau** en juin  
pour pouvoir prendre une décision éclairée.



## ASSURANCES COLLECTIVES VERSUS CONTRAT À TEMPS PARTIEL

A) Si votre contrat se termine en mai ou juin, toutes vos protections seront maintenues jusqu'au 31 août qui suit la fin de votre contrat. Vos primes seront prélevées sur votre dernière paie.

### Que se passe-t-il après le 31 août ?

1. Si vous obtenez un nouveau contrat, vos protections seront reconduites et vos primes seront prélevées à nouveau sur vos paies.
2. Si vous n'avez pas de contrat à la rentrée :

**SSQ :** Vous serez facturé pour 120 jours supplémentaires ;

**Desjardins :** Vous pouvez choisir de prolonger cette assurance. Dans ce cas, il faut informer l'employeur et lui indiquer que vous voulez maintenir vos protections. La commission scolaire communiquera avec Desjardins et l'assureur vous enverra par la poste une facture pour 120 jours supplémentaires.

B) Si votre contrat s'est terminé avant le mois de mai, ce sont les mêmes modalités que si vous n'avez pas de contrat à la rentrée qui s'appliquerait dès la fin du contrat [ A 2]. Après quoi, vos protections se termineront à moins d'avoir obtenu un nouveau contrat.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Guy Poissant au bureau de l'APL.

---

## Les protections RésAut



Les protections RésAut sont des assurances résidence, auto et entreprise qui offrent des avantages négociés spécialement pour vous, les membres de l'APL. Cela fait maintenant 30 ans que la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Compagnie d'assurance La Personnelle ont créé Les protections RésAut.

Présentement, à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ), il y a 568 membres qui possèdent 1 118 polices (résidence, auto et/ou entreprise) avec Les protections RésAut CSQ.

Avant de renouveler vos assurances, demandez une soumission en appelant à La Personnelle (1-888-476-8737) et dites que vous êtes membre de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) ou allez sur le site de L'APL et cliquez sur le bouton « [Ma soumission gagnante](#) » pour faire une soumission en ligne. Vous pourrez ainsi comparer les tarifs avantageux.

# AGENDA

*Dates à mettre à l'agenda*  
(pour les personnes concernées)

## BASSIN COMMISSION

**Bassin commission**  
24 mai 2015 à 17 heures  
à la Citière

*Rencontre préparatoire*  
19 mai 2016 à 16 h 30 à l'APL

## SÉANCE DE CHOIX DE TÂCHES EN FP ET EDA

**Choix de tâches**  
20 juin à 17 heures à la Citière

*Rencontre préparatoire*  
14 juin à 16 h 30 à l'APL

## RELO ÉCOLE

**Du 9 au 13 mai**

### *Rencontres préparatoires*

*9 mai 2016 à 16h30 à l'APL*  
*Pour tout le secondaire*  
*et champ 01 au secondaire*

*10 mai 2016 à 16h30 à l'APL*  
*Pour les champs 01, 02, 03*  
*(adaptation scolaire au primaire,*  
*préscolaire et primaire)*

### **Pour les rencontres préparatoires,**

*Il est important de vous inscrire en*  
*appelant à l'APL afin que l'on*  
*puisse préparer le nombre de*  
*documents nécessaires.*

## ATTENDEZ AVANT DE COMMANDER VOTRE AGENDA OU VOTRE CAHIER DE PLANIFICATION 2016-2017



*L'Outil de travail quotidien* 2016-2017 sera un cahier de planification. Il sera offert gratuitement en juin à tous les membres dans un nouveau format 8,5 x 11.

Nous aurons deux versions:

- une pour le préscolaire-primaire,
- une pour le secondaire, FP et EDA

Ce sont de véritables outils de planification conçus pour le personnel enseignant.

Si vous voulez plus d'informations concernant le contenu du nouveau cahier de planification, rendez-vous au <http://www.lignery.ca/publications/nouvelles-et-communiqués/nouvelle/news/57901/index.html>